

AVIS PUBLIC



RETRAIT DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO PP-126

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles tenue le 21 juin 2019, le conseil a adopté, suite au registre tenu le 21 mai 2019, la résolution numéro CA19 3006 0227 à l'effet de retirer la résolution sur le projet particulier numéro PP-126 intitulée :

« Projet particulier visant à permettre l'occupation à des fins d'entrepôt domestique d'un bâtiment commercial sis au 15949, rue Sherbrooke Est – district de La Pointe-aux-Prairies »

Cet avis est donné conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces documents dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal, le 3 juillet 2019.

Le secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LLM., OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat